



EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF

NIF : 000 216 299 033 049

CONSULTATION NATIONALE

N° 03/2023

La Direction opérationnelle des télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N°03/2023 ouverte à la concurrence pour : **ACQUISITION MATERIEL DE COMMUNICATION.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef, service des achats, contre paiement d'une somme de 1000 DA.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant : Une déclaration de probité, Copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ; Copie des statuts ; Délégation de pouvoir, Copie de l'extrait du registre du commerce ; Copie CASNOS /, ou CNAS, en cours de validité ; copie de l'extrait de rôle, l'extrait du casier judiciaire N°03 ; la convention.

OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant : Une déclaration à souscrire ; Copies des références professionnelles; engagement sur le délai de livraison; Engagement sur la durée de garantie, domiciliation bancaire ; le présent cahier des charges

OFFRE FINANCIERE dans une enveloppe à part contenant : La lettre de soumission, Le bordereau des prix unitaires , Le détail quantitatif et estimatif.

La soumission doit être placée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure anonyme portera :

**ALGÉRIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE
CHLEF
AVIS DE CONSULTATION NATIONAL
N° 03/2023
« Acquisition Matériel de Communication»
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 10 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web de 08h à 13h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance dont une personne mandatée par l'entreprise.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

